

# POUR UNE MAISON MÉDICALE AU CENTRE-VILLE

**La Ville souhaite implanter une maison médicale en centre-ville pour garantir une offre de soins de santé pluridisciplinaire, pérenne et accessible à tous. Elle réunirait, en plus de la médecine traditionnelle, plusieurs spécialités médicales ou paramédicales.**

Mais ce projet n'en est pas encore au stade du recrutement. À l'heure actuelle, plusieurs scénarios sont, ou ont été, envisagés. La piste de l'agrandissement du cabinet médical situé au 42 avenue des Pyrénées semble être la bonne. Sous quelles conditions ? Le cabinet est mitoyen d'un bâtiment communal qui aurait pu lui être cédé, sous réserve d'un engagement de durée. Mais les parties n'ont pu s'accorder.

La Ville envisage désormais de racheter le cabinet médical, au prix estimé par le service des Domaines\* et d'y créer elle-même la maison médicale. Être propriétaire du foncier permettrait à la Ville d'assurer la pérennité du lieu. Une offre de rachat est donc en discussion avec les membres du cabinet médical.

*\* La Direction nationale d'interventions domaniales, plus connue sous l'appellation "les Domaines", est chargée de diverses opérations domaniales dont les ventes mobilières et immobilières ainsi que les évaluations de biens.*

